

L'ANACOFI muscle sa section Conseil en Finance d'Entreprise

Paris, le 21 décembre 2021

Créée en 2004, l'ANACOFI est la plus importante association professionnelle des entreprises de courtage et conseil en banque, finance et assurance.

Depuis 2 ans, l'ANACOFI a relancé sa section FINANCE d'ENTREPRISE, venant ainsi compléter son offre aux entreprises qui conseillent les entreprises et leurs dirigeants.

Cette section Finance d'Entreprise réunit les métiers du haut de bilan, les leveurs de fonds, les ingénieurs sociaux, les spécialistes des financements spécifiques et les conseils en croissance et développement d'entreprise.

Cette originalité permet aux membres de cette section de conseiller le chef d'entreprise dans toutes les phases de la vie de son entreprise, de la naissance à sa transmission en passant par les besoins en phase de croissance ou de baisse d'activité.

La volonté de regrouper ces métiers au sein d'une même section est un véritable succès au vu du nombre d'adhérents qui a progressé de 20 % en 2 ans, malgré la crise de la covid.

Mais l'ANACOFI ne s'arrête pas là.

L'ANACOFI FINANCE D'ENTREPRISE se dote d'une COMMISSION FINANCE d'ENTREPRISE, qui va être en charge de la réflexion et du devenir de nos métiers, d'apporter sa vision sur les bonnes pratiques, de nourrir les débats avec notre écosystème et enfin d'apporter à nos adhérents l'information la plus pertinente pour se développer dans les règles imposées dans nos métiers.

La réunion de mise en place a eu lieu le 14 décembre dernier et cette commission compte 6 membres spécialisés dès son lancement, sous l'autorité de David CHARLET Président de l'ANACOFI et le contrôle de Jean Louis PICOLLO Président de la section.

Dès le début 2022 cette commission sera au travail et partagera ses travaux avec le Conseil d'Administration et les adhérents.

D'autres membres de la section pourront venir s'intégrer à la Commission et des personnalités extérieures seront invitées pour enrichir les débats



Les membres de la commission FINANCE d'ENTREPRISE :

Fabienne GRETEAU, COFINGEST, <http://www.cofingest.fr/>

Florent GUIGUE, EMERGEANCES, <https://www.emergeances.com/>

Ludovic SARDA, PYTHEAS CAPITAL, <https://www.pytheascapital.com/>

Sébastien ROUZAIRE, KERIUS FINANCE, <https://www.kerius-finance.com/>

Guy COHEN, spécialiste en ingénierie sociale et en finance philanthropique,

Jean-Louis PICOLLO, RESOLVYS, <https://www.cession-reprise.fr/>

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter : Marie LALANDE (m.lalande@anacofi.asso.fr Tel : 01 40 02 03 74)

L'ANACOFI en quelques mots :

L'ANACOFI est la première instance française de représentation des Conseils en Gestion de Patrimoine, Conseils en Finance et Développement d'Entreprises mais aussi des Courtiers en Assurance vie et en opérations de banque.

L'ANACOFI contrôle la principale association de Conseils en Investissements Financiers (45% des effectifs nationaux), la première association d'Intermédiaires en Opérations de Banque et Services de Paiement et de courtiers en assurance-vie par le nombre d'entreprises. Elle dispose par ailleurs de l'une des plus importantes associations d'agents immobiliers (patrimoniaux).

Avec environ 5000 entreprises représentées elle, pèse plus de 26 000 emplois directs et plus de 40 000 générés dans sa sphère d'activité immédiate. L'ANACOFI est l'une des 10 principales associations IFA/FA au Monde.

Le chiffre d'affaires généré par nos membres avoisine 3 Md€ et génère plus de 7 Md€ de PIB.

Elle est inscrite aux registres des représentants d'intérêts de l'Assemblée Nationale, du Sénat et de transparence de l'Union Européenne.

L'ANACOFI est Membre de la FECIF (Fédération Européenne).